

Le LIEN

Juillet-Août-Septembre 2013

SOMMAIRE

- Le rendez-vous Retraites 2013
- Tous en grève le 10 septembre
- Le coût du capital



NE MANQUEZ PAS LE RENDEZ-VOUS « RETRAITES » 2013 !

Le gouvernement envisage une nouvelle réforme des retraites alors que la France a déjà connu 5 réformes parmi les plus dures d'Europe, sans que cela ne résolve rien.



Le danger est que la volonté de cette nouvelle réforme est de figer dans le marbre un système sur lequel on ne pourrait pas revenir (on appelle ça une réforme « systémique » par opposition aux réformes « paramétriques » qui jouent sur les 3 leviers qui permettent d'équilibrer un régime des retraites : l'âge de départ/durée de cotisation, le niveau de pension, et les ressources).

Il faut noter qu'il existe un vrai danger qu'un consensus soit obtenu sur une réforme systémique, car le PS et l'UMP, ainsi que la CFDT et le Medef ont publiquement pris position en faveur de cette réforme.

Un tel système a été adopté en Suède et est appliqué depuis 2003 : ce système ne peut redistribuer sous forme de pension que les sommes qu'il perçoit au titre des cotisations au régime. **Donc si le montant des cotisations baissent pour quelque raison que ce soit, le**

montant des retraites baissent automatiquement.

Conséquences : les suédois retraités vont connaître une diminution des pensions de 40 % d'ici 2015.... Et les actifs futurs retraités devront travailler jusqu'à 75 ans s'ils veulent espérer un niveau de pension correct !

Le Medef espère bien sûr, avec la mise en place d'un système identique en France (qui entraînerait une baisse des pensions d'au moins 25 %), développer l'épargne retraite privée pour compléter les pensions dérisoires que les retraités toucheraient.

Pour la CGT (et de nombreux économistes), il existe d'autres solutions, mais qui ne passe pas par la case de l'ultra-libéralisme.

Il est noté aussi qu'il faut combattre les idées reçues et le travail de sape anti-fonctionnaire : en effet, malgré des modes d'acquisitions de droits et des formules de calcul différents entre public et privé, les niveaux de pension sont sensiblement égaux pour des salaires et des carrières comparables.

Nous sommes conscients que nous ne pouvons pas avoir un bon système de retraite avec :

- des salaires toujours plus bas
- un chômage et une précarité orientés à la hausse
- des conditions de travail dégradées.

La bataille sur les retraites porte donc sur l'ensemble de ces enjeux.

En effet, les réformes régressives n'ont rien réglé. La seule solution est d'augmenter durablement les ressources.

Pour cela, il faut générer des emplois et donc des cotisations.

Il faut aussi respecter l'égalité des salaires hommes-femmes, qui générerait également des cotisations.

Il faut étendre l'assiette des cotisations à la participation, à l'intéressement et aux primes non assujetties et augmenter la part dite « patronale » des cotisations sociales.

Il faut assujettir les revenus financiers perçus par les entreprises.

De plus, il faudrait mettre en place une maison commune des retraites afin de coordonner et solidariser les régimes.

Rappelons que le modèle suédois prôné par le Medef est en train de s'effondrer... alors pourquoi s'engager dans cette voie ?

Source : UGICT-CGT 2013

prêts pour une baisse de votre retraite ?

Allongement de la durée de cotisation = baisse de votre retraite

37,5 annuités en moyenne au départ en retraite
+40414243
augmentation de la durée de cotisation nécessaire pour une retraite à taux plein



augmentation de la décote pénalisante, à moins de travailler jusque

6263646566676869 ans...

Vous avez fait des études ? Dites au revoir à la retraite à taux plein

26ans

en moyenne pour les premières cotisations



donc, pas de retraite complète avant 69 ans

Retarder le départ en retraite, c'est aussi repousser l'accès à un emploi stable pour les jeunes.

Des pensions encore plus dégradées pour les femmes



annuités en moyenne au départ en retraite.

-27%

de salaire en moyenne.

suppression de cotisations patronales à la Sécurité Sociale : **35 000 000 000€**

Hausse de cotisations retraites pour les employeurs : **2 000 000 000€**

Alors que le chômage augmente et l'espérance de vie en bonne santé baisse.

3 raisons de vous mobiliser le 10 septembre

Les études, un temps perdu ?



étudier c'est travailler



La solution du rachat est une illusion au vu de la situation de l'emploi et le niveau des salaires.

La prise en compte des années d'études dans le calcul des retraites devrait être un droit acquis lors de l'obtention de son diplôme.

L'égalité femmes-hommes : on a tous à y gagner

Si les entreprises respectaient la loi sur l'égalité professionnelle cela rapporterait

5 000 000 000€
de cotisations d'ici **2015**
10 000 000 000€
d'ici **2020**

Financer, c'est possible :

- ✓ en modulant les cotisations et en conditionnant les aides publiques aux politiques de salaire et d'emploi des entreprises,
- ✓ en remettant en cause des exonérations de cotisations sociales (30 milliards par an),
- ✓ en cotisant sur l'ensemble de la rémunération (l'épargne, l'intéressement ou la participation ne comptent pas pour la retraite)
- ✓ en créant une contribution sociale sur les revenus financiers des entreprises (20 à 30 milliards par an).

LE 10 SEPTEMBRE 2013 : TOUS EN GREVE !

ARRETEZ DE NOUS PARLER DU « COÛT DU TRAVAIL » ! INTERESSEZ-VOUS AU « COÛT DU CAPITAL »

Afin de justifier toutes sortes de réformes, médias et gouvernants se vantent de leur courage d'oser bousculer les « archaïsmes ».

Mais il s'agit toujours en définitive de réduire salaires et prestations sociales.



Or, le véritable courage serait de s'intéresser au coût prohibitif du capital, qui pénalise tous ceux qui souhaitent investir et créer de l'emploi.

Comment peut-on déjà avoir oublié la crise des subprimes, la crise de liquidité bancaire, les gigantesques dépréciations d'actifs, l'effondrement du crédit, la tétanie de la demande, la transformation des dettes privées en dettes publiques, les politiques d'austérité... ?

On aurait pu penser que, parvenus au bout de cette impasse, les responsables européens, les dirigeants des grandes institutions économiques, les experts sérieux se détournent de leur obsession du coût du travail pour explorer une autre voie, qu'un simple esprit de symétrie aurait dû depuis longtemps leur souffler. Ils auraient ainsi pu s'enquérir, juste pour voir, de ce qu'il en est du coût du capital, et de son augmentation.

L'augmentation du coût du capital ou plutôt, de son surcoût, c'est le creusement des inégalités, l'explosion des revenus financiers, la persistance d'un sous-emploi massif...

Et si l'âne se mettait à ruer ? **Pour comprendre de quoi il est question, il faut distinguer entre deux notions de coût du capital : le coût économique et le coût financier.**

Le coût économique est l'effort productif nécessaire pour fabriquer les outils et, plus largement, l'ensemble des moyens de production : machines, immeubles, usines, matériels de transport, infrastructures, brevets, logiciels... Cet effort productif représente en quelque sorte le « vrai » coût du capital, celui qu'il faut nécessairement dépenser en travail pour fabriquer ce capital, entendu ici dans le sens « capital productif ».

La mesure de cet effort (sur une année, par exemple) représente ce qu'on appelle plus couramment les dépenses d'investissement, et que les comptables nationaux nomment la formation brute de capital fixe (FBCF). Ces dépenses représentent à peu près 20 % de la production annuelle des entreprises françaises.

Mais ce coût de production du capital productif, mesuré à son prix d'achat, n'est pas le seul à peser sur les entreprises. Lorsqu'elles veulent acheter et mettre en oeuvre ces moyens de production, elles doivent de surcroît rémunérer les personnes ou les institutions qui leur ont procuré de l'argent (argent appelé aussi « **capital** », **mais dans le sens financier** cette fois).

Ainsi, au « vrai » coût du capital s'ajoutent les intérêts versés aux prêteurs et les dividendes versés aux actionnaires (en rémunération des apports en liquide de ces derniers lors des augmentations de capital, ou lorsqu'ils laissent une partie de « leurs » profits en réserve dans l'entreprise).

Or une grande part de ce coût financier (les intérêts et les dividendes) ne correspond à aucun service économique rendu, que ce soit aux entreprises elles-mêmes ou à la société dans son entier.

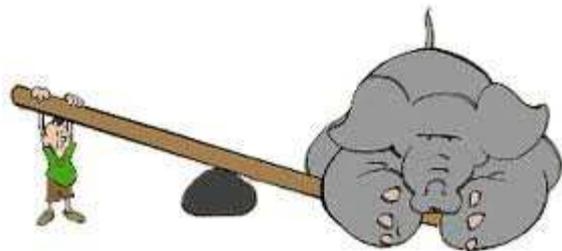
Il importe alors de savoir ce que représente cette partie du coût financier totalement improductive, résultant d'un phénomène de rente et dont on pourrait clairement se dispenser en s'organisant autrement pour financer l'entreprise (par exemple en imaginant un système uniquement à base de crédit bancaire, facturé au plus bas coût possible).

Pour connaître le montant de cette rente indue, il suffit de retrancher des revenus financiers la part

qui pourrait se justifier... par de bonnes raisons économiques. Certains de ces intérêts et dividendes couvrent en effet le risque encouru par les prêteurs et les actionnaires de ne jamais revoir leur argent, en raison de la possibilité de faillite inhérente à tout projet d'entreprise. C'est ce que l'on peut appeler le risque entrepreneurial. Une autre partie de ces revenus peut également se justifier par le coût d'administration de l'activité financière, laquelle consiste à transformer et aiguiller l'épargne liquide vers les entreprises.

Lorsqu'on retranche de l'ensemble des revenus financiers ces deux composantes qui peuvent se justifier (risque entrepreneurial et coût d'administration), on obtient une mesure de la rente indue. On peut la désigner comme un « surcoût du capital », du fait qu'il s'agit d'un coût supporté par les parties prenantes internes à l'entreprise qui vient surcharger inutilement le « vrai » coût du capital.

Ce surcoût est considérable ⁽¹⁾.



A titre d'illustration, en 2011, il représentait en France, pour l'ensemble des sociétés non financières, 94,7 milliards d'euros. En le rapportant au « vrai » coût du capital, c'est-à-dire à l'investissement en capital productif de la même année (la FBCF), qui était de 202,3 milliards d'euros, on obtient un surcoût du capital de 50 %... Si l'on rapportait ce surcoût à la seule partie de l'investissement qui correspond à l'amortissement du capital laquelle représenterait mieux, aux yeux de nombreux économistes, le « vrai » coût du capital, on obtiendrait une évaluation encore plus étonnante : de l'ordre de 70 % !

Cela signifie que lorsque les travailleurs français sont capables de produire leurs machines, leurs usines, leurs immeubles, leurs infrastructures, etc., à un prix total de 100 euros par an (incluant la marge de profit), il en coûte en pratique entre 150 et 170 euros par an aux entreprises qui utilisent ce capital productif, du seul fait qu'elles doivent

s'acquitter d'une rente, sans justification économique, aux apporteurs d'argent.

Un tel surcoût du capital n'a rien de nécessaire ni de fatal. Durant la période 1961-1981, qui a précédé le « big bang » financier mondial, il était en moyenne de 13,8 %. Il était même devenu négatif à la fin des « trente glorieuses » (1973-1974), du fait de la résurgence de l'inflation.

L'explosion du surcoût du capital au cours des trente dernières années est la conséquence directe de l'élévation de la norme financière imposée aux entreprises avec l'aide de leurs dirigeants, dont les intérêts ont été correctement alignés sur ceux des actionnaires.

Et ils font tout pour ne plus laisser échapper cette manne financière.

Ainsi, ces transferts de richesse ne vont ni dans la poche des gens entreprenants (à moins qu'ils soient également propriétaires de leur entreprise), ni dans la poche des salariés.

On déplore ainsi le renforcement de l'exploitation des travailleurs.

Mais aussi, quel énorme gaspillage de richesses jamais produites, d'emplois jamais créés, de projets collectifs, sociaux, environnementaux jamais entrepris du seul fait que des exigences des actionnaires !

Avec un coût réel du capital de 50 à 70 %, faut-il s'étonner du faible dynamisme de nos économies, soumises au joug de la finance ? Seul un âne peut supporter une charge équivalente à 70 % de son propre poids.

A l'heure où il faudrait entamer la transition écologique et sociale de nos économies, on pourrait penser qu'un projet politique authentiquement social-démocrate devrait au moins se fixer cet objectif : libérer la puissance d'action des gens entreprenants, des salariés, et de tous ceux qui recherchent le progrès économique et social.

Une telle ambition est certes hors de portée d'un homme seul fût-il « normal ». Mais c'est sûrement à la portée d'une ambition collective.

⁽¹⁾ Sources : le Monde Diplomatique - juillet 2013 / Etude réalisée par des économistes du Centre lillois d'études et de recherches sociologiques et économiques (Clersé), à la demande de la CGT et de l'Institut de recherches économiques et sociales (IRES)